

UNHCR Operation BENIN



Fact Sheet | Avril 2014

Faits marquants

■ Protection effective des réfugiés et demandeurs d'asile.

L'UNHCR Bénin assure la Protection Internationale des réfugiés/demandeurs d'asile et travaille avec l'ensemble des acteurs gouvernementaux impliqués dans la gestion des réfugiés ainsi que ses partenaires, à la recherche des solutions durables à leurs situations. Conformément au mandat de l'Organisation, le bureau appui également le gouvernement dans la mise en œuvre des Conventions sur l'Apatrié.

■ Recherche de solutions durables

- Le processus des solutions durables et définitives à la situation des réfugiés de longue durée initié depuis juillet 2012 est clôturé. De 5097 réfugiés et demandeurs d'asile, la population des personnes sous mandat est passée à 323 (réfugiés et demandeurs d'asile) à ce jour.
- RO Cotonou continue de faire le suivi des 42 dossiers de naturalisation des ex réfugiés. Six (06) demandes sont déjà traitées et transmises pour communication en Conseil des ministres.
- La délivrance des documents d'état civil des pays d'origine par les Représentations diplomatiques et consulaires suit son cours au bénéfice des résidents privilégiés ayant sollicité ces documents. Il en résulte d'une part l'effectivité du recouvrement par les bénéficiaires de la protection de leur pays d'origine et d'autre part, la double protection (pays d'asile, pays d'origine) qu'offre le processus.
- RO Cotonou continue d'assister les réfugiés dans le cadre du rapatriement volontaire.

Statistiques réfugiés

Pays d'origine	Statistiques
CAR	98
ICO	160
Autres	32
Total	290

Collaboration avec les partenaires

Avec la réduction de l'opération au PPG urbain, seul le partenariat avec le Gouvernement est maintenu.

Egalement, dans l'accomplissement de son mandat, RO Cotonou continue de travailler et de bénéficier du soutien de toutes les agences du SNU présentes dans le pays.

Réalisations

Protection

- Clôture du processus des solutions durables et définitives aux réfugiés de longue durée et fin de leur statut. D'une population de 5097 réfugiés, le Bénin est passé à 323 réfugiés à ce jour. Cette clôture a été marquée par l'intensification de la campagne du 26 décembre au 31 janvier 2014 à l'endroit des réfugiés et demandeurs d'asile togolais de longue durée, en vue de l'accès aux documents d'état civil de leur pays d'origine. RO Cotonou à ce jour, de façon générale, continue d'accompagner les ex réfugiés (toutes nationalités confondues) en vue de l'accès aux documents du pays d'origine (double protection : pays d'asile, pays d'origine)

- 42 dossiers de naturalisation sont actuellement en cours de traitement dans le cadre de la procédure facilitée ; (30 Rwanda, 01 Sierra Leone 06 RDC, 02 Togo, 02 Tchad, 01 RCA). 06 dossiers sont finalisés et les communications sont déjà transmises en Conseil des Ministres pour examen et prise des décrets de naturalisation.
- RO Cotonou continue d'assister les réfugiés dans le cadre du rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité. 01 ivoirien a été assisté au cours de la période sous revue.
- RO Cotonou a pris activement part à trois sessions d'éligibilité dans le cadre de la Détermination du Statut de Réfugié des nouveaux demandeurs d'asile.
- Après la clôture du processus des solutions durables à la situation des réfugiés de longue durée, RO Cotonou s'est engagé à accompagner le gouvernement dans la réforme du cadre légal en matière d'asile, ainsi que du renforcement de son cadre institutionnel. RO Cotonou a ainsi procédé à la relecture de l'avant-projet de loi sur l'asile au Bénin. Les prochaines étapes sont la finalisation du document avec le bureau régional à Dakar et la tenue d'un atelier de validation suivi de l'insertion du document par le gouvernement dans le circuit législatif béninois pour son adoption.
- RO Cotonou, ensemble avec tous les membres de l'équipe pays a procédé à l'élaboration puis la validation de la feuille de route du Bénin sur l'apatridie. Il s'agit d'une série d'activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions sur l'Apatridie auxquelles le Bénin est partie depuis décembre 2011.

Santé

- A l'instar des nationaux, les réfugiés ont pris part aux diverses activités relatives à la sensibilisation ainsi qu'à la lutte contre le VIH/SIDA.
- Des appuis ponctuels ont été accordés à des cas vulnérables. Au total 13 personnes toutes de nationalité centrafricaine (04H 09F) ont bénéficié d'appuis en transport, subsistance et pour soin néo natal.
- Le HCR, la CNAR et la section locale de la Mutuelle de sécurité sociale du Bénin, ont signé un accord de partenariat pour la prise en charge médicale des réfugiés. 90 familles de 153 réfugiés ont été enrôlées. Les réfugiés retardataires sont toujours attendus. Les prestations incluses dans cette mutuelle sont entre autres, les consultations ambulatoires et hospitalières, les analyses biomédicales, hospitalisations chirurgicales pour ne citer que ceux-là.

SGBV (Violences sexuelles)

- Aucun incident n'a été rapporté au cours de la période sous revue. Une séance de sensibilisation sur les dispositions pénales en matière de violences faites aux femmes et filles (SGBV) a été organisée aussi bien pour les adultes que pour les jeunes. Cette sensibilisation a regroupé 30 adultes (18H 12F) et 65 jeunes (40H 25F) à Cotonou.

Cohabitation pacifique avec les communautés d'accueil

- Le respect des lois et règlements en vigueur par les réfugiés et demandeurs d'asile, l'hospitalité du peuple béninois rendent possible une cohabitation pacifique ainsi que l'existence de liens familiaux et communautaires favorables à l'intégration socio culturelle des réfugiés.

Promotion des droits des réfugiés

- Au cours du trimestre écoulé, RO Cotonou a poursuivi les activités de sensibilisation sur les droits de réfugiés et le nouveau statut des résidents privilégiés.

Staff UNHCR Benin

07 nationaux et 01 international

Pour plus d'informations, prière de contacter :

UNHCR Benin

Mr. Magatte GUISSÉ

Titre: Représentant

Tel: +229 21 30 45 10; +229 97 97 03 82

Email: guisse@unhcr.org